

« RISMA »

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
Au Capital de 1.432.694.700 Dirhams
Siège social : 97, Boulevard Massira Al Khadra
Casablanca

Rapport du Conseil de Surveillance réuni le 15 Mai 2020
A l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement le 28 Juillet 2020

Mesdames, Messieurs les actionnaires

Conformément aux dispositions de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, le Directoire vous a convoqué en Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale ;
- Nomination d'un nouveau membre indépendant du Conseil de Surveillance ;
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

Pour vous permettre de vous prononcer sur ce point, nous vous prions de trouver ci-après les éléments constituant notre rapport :

1. Observations sur la nomination d'un nouveau membre indépendant au sein du Conseil de Surveillance

Après vérifications et contrôles, le Conseil n'émet aucune réserve, remarque ou observation sur la proposition de nomination de Madame Ghislane GUEDIRA BENNOUNA, en qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance de la Société pour une durée de (6) six années expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Aussi, nous vous invitons à voter favorablement les projets de résolution qui vous sont soumis.

Le Président du Conseil sera chargé de prendre toutes mesures utiles en vue de permettre aux actionnaires d'exercer leur droit d'information et de communication des documents relatifs à la prochaine assemblée, aux conditions et délais prévus par les dispositions légales.


Le Président du Conseil de Surveillance